

[Vos coordonnées]

[Ville], le [Date]

[Coordonnées du bailleur]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Mise en demeure de restituer le dépôt de garantie

Madame [ou Monsieur],

Le [Date], j'ai quitté le logement situé au [Adresse du logement], dont j'étais locataire, et vous ai remis les clés.

A ce jour, vous ne m'avez pas restitué mon dépôt de garantie dont le montant s'élève à [montant que vous avez versé lors de la signature du contrat de location] euros.

Je vous rappelle que suivant l'article 22 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie doit être restitué

[choisir selon votre situation :

- dans le mois qui suit la remise des clés (si votre état des lieux de sortie est conforme)

ou

- dans les deux mois qui suivent la remise des clés (si votre état des lieux de sortie n'est pas conforme)

]

et qu'à défaut de restitution dans le délai imparti, il est majoré de plein droit d'une somme égale à 10% du loyer mensuel hors charges pour chaque période mensuelle commencée en retard.

En conséquence, je vous mets en demeure dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la présente, de me restituer la somme de [Montant total dû] euros, représentant le dépôt de garantie majoré de [Montant de la majoration] euros correspondant à [Nombre] mois de retard.

A défaut, je me verrai contraint de saisir la juridiction compétente.

Je vous prie d'agréer, Madame [ou Monsieur], l'expression de mes salutations distinguées.

[Vos prénom et nom]

Signature